

Le Murin de Bechstein *Myotis bechsteini* (Kuhl, 1818)

Code Natura 2000 : 1323

Statut et Protection

- Protection nationale : arrêté du 23 avril 2007
- Liste rouge nationale (UICN) : espèce vulnérable
- Directive Habitats : annexes II et IV
- Convention de Berne : annexe II
- Convention de Bonn : annexe II
- Liste rouge internationale (UICN) : vulnérable

- Classe : Mammifères
- Ordre : Chiroptères
- Famille : Murinidés



Source : Biotope, 2005

Répartition en France et en Europe

Le Murin de Bechstein est présent dans l'Europe de l'Ouest des régions chaudes à tempérées : du sud de l'Angleterre et de la Suède jusqu'en Espagne et en Italie, la limite orientale de son aire de répartition étant en Roumanie.

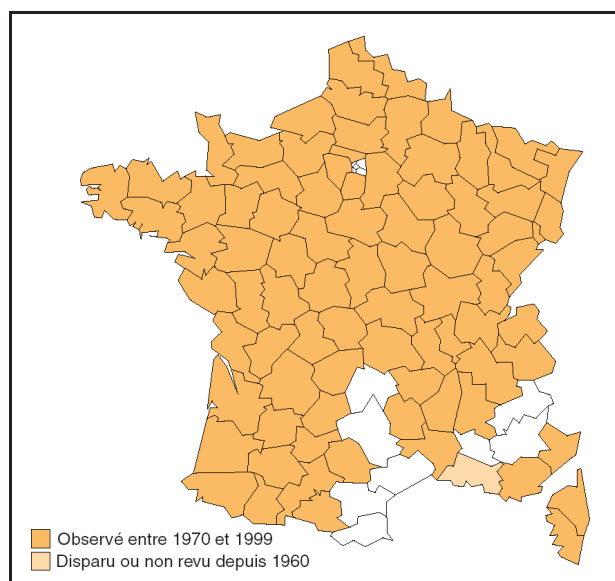
En France, cette espèce est rencontrée dans la plupart des départements. Elle semble très rare en bordure méditerranéenne et en Corse. Des effectifs plus importants se rencontrent dans l'ouest de la France (Bretagne, Pays-de-Loire et région Centre). Le Murin de Bechstein est présent jusqu'à 1 400 m d'altitude.

Description de l'espèce

Le Murin de Bechstein est un Chiroptère de taille moyenne. La longueur totale du corps plu la tête est d'environ 5 cm et son envergure de 25 à 30 cm. Il pèse de 7 à 12 g.

Les oreilles de cette espèce sont caractéristiques, très longues et assez larges, non soudées à la base, dépassant largement le museau sur un animal au repos.

Le pelage est relativement long, brun clair à brun roussâtre sur le dos, blanc sur le ventre. Le museau est rose.



Source : Bensettiti F., Gaudillat V., 2004

Biologie et Ecologie

Activité :

Le Murin de Bechstein entre en hibernation de septembre-octobre à avril en fonction des conditions climatiques locales.

L'espèce semble relativement sédentaire (déplacement maximal connu : 35 km). Elle s'accroche, généralement isolée, aussi bien à découvert au plafond que profondément dans des fissures des parois des grottes, carrières ou anciennes mines. Elle sort à la nuit tombée, le vol est lent, papillonnant, très manœuvrable et généralement à faible hauteur (30 cm à 5 m). L'espèce paraît très agile dans les espaces restreints et se déplace aisément dans des milieux encombrés.

Le Murin de Bechstein chasse dans l'environnement immédiat ou à proximité de son gîte diurne (200 m à 2 km) essentiellement par glanage et d'un vol papillonnant, depuis le sol à la canopée, parfois à l'affût. La superficie du territoire de chasse (forêts et habitats humides) est comprise entre 15 ha et 30 ha par individu.

Biologie et Ecologie (suite)

Régime alimentaire

Le régime alimentaire est constitué par un large spectre d'Arthropodes, essentiellement forestiers, d'une taille moyenne de 10 mm. Les Diptères (80% d'occurrence) et les Lépidoptères (de 50 à 90% d'occurrence), et dans une moindre mesure les Névroptères (46% d'occurrence), représentent une part prépondérante de l'alimentation. Seuls ces ordres sont composés majoritairement d'insectes volants. Les proies secondaires les plus notées sont capturées au sol ou sur le feuillage des arbres : Coléoptères, opilions, araignées, Chilopodes, Dermaptères, chenilles, etc.

Reproduction

L'âge de la maturité sexuelle est inconnu. La parade et le rut ont lieu en octobre-novembre et au printemps, les accouplements sont observés en hibernation. La mise bas a lieu fin juin-début juillet. Les colonies sont composées de 10 à 40 femelles changeant régulièrement de gîtes diurnes. Durant cette période, les mâles sont généralement solitaires. Le taux de reproduction est de un jeune par an, volant dans la première quinzaine d'août. La longévité maximale est de 21 ans mais l'espérance de vie est inconnue.

Prédateurs :

La prédation sur cette espèce est essentiellement effectuée par les Mustélidés forestiers tels que la Fouine (*Martes foina*) et les rapaces nocturnes forestiers tels que la Chouette hulotte (*Strix aluco*).

Habitats d'espèce :

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
				Période d'activité :							
				<p>Chasse : Forêts de feuillus âgées (100 à 120 ans) à sous-bois dense, en présence de ruisseaux, mares ou étangs. Il chasse les proies disponibles sur ou au-dessus du feuillage. Les terrains de chasse semblent être conditionnés par la présence de cavités naturelles dans les arbres (trous, fissures, etc.) dans lesquelles il se repose au cours de la nuit.</p> <p>Repos et reproduction : gîtes de reproduction très variés : les colonies occupent des arbres creux, nichoirs plats, rarement des bâtiments. Des individus isolés peuvent se rencontrer dans des falaises ou trous de rochers. Cette espèce utilise plusieurs gîtes diurnes, situés à moins d'un kilomètre les uns des autres, ce qui s'accompagne d'une recombinaison des colonies.</p>							
Hibernation :								Hibernation			
<p>Habitat : hibernation dans les arbres, cavités naturelles ou artificielles (grottes, mines, caves, tunnels, viaducs) de vaste dimension, rarement en milieu souterrain.</p> <p>Conditions : température de l'habitat d'hibernation doit être compris entre 3°C et 12°C.</p>											

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'état et l'importance des populations du Murin de Bechstein sont mal connus en raison des mœurs forestières de l'espèce.

En Europe, l'espèce semble bien présente, mais nulle part abondante. En France, le Murin de Bechstein est observé majoritairement en période hivernale avec en moyenne de 1 à 5 individus par site dans un grand nombre de sites. L'ouest du pays héberge des populations plus importantes. En période estivale, les connaissances sont encore plus faibles et partielles.

Menaces potentielles

Les principales menaces sont :

- la conversion à grande échelle des peuplements forestiers autochtones, gérés de façon traditionnelle, vers des monocultures intensives d'essences importées ;
- les traitements phytosanitaires touchant les microlépidoptères (forêts, vergers, céréales, cultures maraîchères, etc.) ;
- la circulation routière (destruction de plusieurs milliers de tonnes d'insectes par an en France) ;
- le développement des éclairages publics (destruction et perturbation du cycle de reproduction des lépidoptères nocturnes) ;
- la mise en sécurité des anciennes mines par effondrement ou comblement des entrées ;
- le dérangement et la destruction, intentionnel ou non, des gîtes d'été et d'hiver.